



Décision N° : DG/SG/DPS/DRH13/2024
Casablanca, le 19 MARS 2024

APPEL A CANDIDATURE LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DES PECHEES

- Vu le Dahir n° 1-69-45 du 4 Hijja 1388 (21 Février 1969) portant création de l'Office National des Pêches (ONP), tel que modifié et complété ;
- Vu la nomination de Madame Amina FIGUIGUI en sa qualité de Directeur Général de l'ONP, à compter du 18 Février 2010 ;
- Vu le Règlement Provisoire portant Statut Particulier du Personnel de l'ONP ;
- Vu l'Organigramme de l'ONP ;
- Vu les nécessités de service ;
- Vu la disponibilité des postes budgétaires au niveau de la loi cadre.

DECIDE

ARTICLE PREMIER :

L'ouverture d'un appel à candidature pour le recrutement de 2 Contrôleurs Financier Seniors (rang Chef Service).

ARTICLE DEUX : MISSIONS DU CHEF DE SERVICE

Relevant de la Direction Contrôle et Conformité, ses principales missions consistent à :

- Contrôler la régularité des opérations de dépenses par rapport aux dispositions légales et réglementaires et par rapport aux dispositions statutaires et budgétaires de l'Office ;
- S'assurer que les paiements sont faits au véritable créancier, sur un crédit disponible et sur présentation de pièces régulières établissant la réalité des droits du créancier et du service fait ;
- Superviser le paiement des dépenses liées aux marchés publics, bons de commande, contrats et aux salaires ;
- Identifier tout écart entre les dépenses prévisionnelles et les dépenses réalisées et proposer des solutions ;
- Viser et contrôler les moyens de paiement chèques et virements et s'assurer de leur bonne exécution ;
- Veiller au contrôle budgétaire des dépenses engagées et de la fiabilité des écritures comptables aussi bien en ce qui concerne le montant que l'imputation du compte budgétaire.

Cette description prend en compte les principales responsabilités. Elle n'est pas limitative.

Handwritten signature and initials.

www.onp.ma

المكتب الوطني للصيد 15 زقة الملازم الأول محمد محروود - ص. ب. رقم 16243 - 20 300 الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 24 05 51 - الفاكس : 05 22 24 23 05

OFFICE NATIONAL DES PECHEES - 15, rue du Lieutenant Med Mahroud - B.P. 16243 - 20 300 Casablanca - Tél. : 05 22 24 05 51 - Fax : 05 22 24 23 05 - E-mail : onp@onp.ma

I.F. 1030035 - ICE : 001674301000044

ARTICLE TROIS : PROFIL DU CANDIDAT

CONDITIONS – CANDIDAT EXTERNE	CONDITIONS – CANDIDAT INTERNE
<ul style="list-style-type: none"> • Être de nationalité marocaine ; • Être âgé(e) de moins de 40 ans au 31/12/2024 ; • Être titulaire d'une licence ou plus en Finance ou Comptabilité ou audit ; • Avoir une expérience de 4 ans au minimum (à la date limite de dépôt du dossier de candidature) dans l'un des domaines suivants : Finance ou Comptabilité ou Audit, dont 2 ans au minimum dans un poste de responsabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Être classé à l'échelle 9 ou plus ; • Être titulaire d'un diplôme de technicien ou équivalent ou plus ; • Avoir une expérience de 4 ans au minimum (à la date limite de dépôt du dossier de candidature) dont 2 ans au moins à l'ONP. Une expérience probante dans l'un des domaines suivants : Finance ou Comptabilité ou Audit serait un atout.

ARTICLE QUATRE : DOSSIER DE CANDIDATURE ¹

- Curriculum vitae détaillé ;
- Lettre de motivation ;
- Copie des diplômes ;
- Copie des attestations de travail justifiant l'expérience requise ;
- Copie de la carte d'identité nationale ;
- Une proposition de plan d'action en rapport avec les attributions du poste souhaité.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.

ARTICLE CINQ : MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats sont tenus, avant le **02 AVR 2024** à 16h30, d'envoyer leurs dossiers de candidature **constitués des pièces de l'article 4** (scannées en version PDF **en un seul document**) et transmis obligatoirement sur le lien suivant : http://rhspace.onp.ma/rh_onp

NB :

- Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération ;
- Tout dossier de candidature incomplet ou sous un autre format que PDF sera rejeté.

Le Directeur Général instituera par décision une commission pour l'organisation des entretiens avec les candidats éligibles.


Le Secrétaire Général
BOUMEHRAZ Abdelhak

(1) Candidats interne/statutaires :

- Copie des diplômes (les diplômes délivrés par des établissements privés ou étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence) ;
- Copie des attestations de travail justifiant l'expérience requise autre que l'expérience acquise à l'ONP (**NB** : attestation de travail ONP n'est pas exigée).